

## Les représentants des usagers du CHVM ont présenté les droits à la santé

Vendredi 16 mai, dans le hall du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) les usagers étaient invités à rencontrer leurs représentants, et même, pour un certain nombre, découvrir qu'ils sont représentés. C'est parce que 70 % des Français, et sans doute un pourcentage non moindre des Européens, ne connaissent pas leurs droits à la santé, que l'on a jugé bon en 2002 de rédiger une Charte Européenne des droits des patients et, afin de la promouvoir, de créer la Journée Européenne des droits des patients, devenue Journée européenne de vos droits à la santé. Elle est organisée par France assos santé Auvergne-Rhône-Alpes, en charge de la diffusion auprès des usagers de leurs droits à la santé.

Le CHVM y participe pour la troisième année afin d'informer chacun sur ses droits et sur le rôle des représentants des usagers puisque plus de 80 % de ceux-ci n'en auraient jamais entendu parler! Or une



Martielle Edmond, Jean-Marie Morcard et Corinne André.

commission des usagers existe dans tous les hôpitaux, placée sous l'égide de la Direction de la qualité et c'est vers elle que remontent les observations qu'elle peut faire.

À Saint-Jean-de-Maurienne elle assure régulièrement des permanences. Elle est présidée par Jean-Marie Morcard qui, ce vendredi 16 mai, était accompagné de deux autres membres: Martielle Edmond et Corinne André. Ils

présentaient de nombreux documents édités par France assos santé, que l'on peut aussi trouver sur des présentoirs en différents points d'accueil de l'hôpital. Mais l'avantage était, avec ce contact direct, de pouvoir échanger, faire part de remarques, d'éventuels soucis mais aussi des sujets de satisfaction, et de faire connaissance avec ces bénévoles qui sont volontiers à l'écoute.

pd.

